

Convention du 21 septembre 1949 concernant l'extradition des malfaiteurs signée à Paris

Type	Traité et accord international
Catégorie	Accords bilatéraux
Nature	Convention
Partie	France
Date du texte	21 septembre 1949
Exécutoire en droit interne	2 décembre 1949
État	Texte abrogé
Publication	<u>Ordonnance Souveraine n° 107 du 2 décembre 1949</u> ^[1 p.2]
Thématiques	Contentieux et coopération judiciaire ; Mesures de sûreté et peines ; Droit des étrangers

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tai/convention/1949/09-21-tai1l000231@2009.05.01>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Publication

^ [p.1] <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1949/12-02-107>